

ÉDUCATION
NATIONALE

François Hollande présente les grands axes de sa refondation de l'école

La loi d'orientation et de programmation devrait être présentée en Conseil des ministres à la mi-décembre, puis débattue au Parlement en janvier.

Pour le chef de l'État, refonder l'école se situe « au centre du redressement de la France ». C'est François Hollande en personne qui, le 9 octobre à la Sorbonne, a présenté la politique du gouvernement en matière d'éducation nationale. Le rapport sur la refondation de l'école venait de lui être officiellement remis, au terme d'une concertation lancée en juillet par le ministre Vincent Peillon. « Un projet éducatif est, par définition, un projet de société, c'est dans cet esprit que j'ai annoncé non pas une réforme, mais une refondation », a précisé François Hollande. Malgré l'ambition du propos, les enseignants FO sont sortis inquiets de la Sorbonne. Hubert Raguin, Secrétaire général de la FNEC FP FO, explique: « Nous avons l'impression que le président de la République veut non seulement maintenir les contre-réformes de ses prédécesseurs, mais encore les aggraver en les adossant à l'acte 3 de la décentralisation. Ce serait la territorialisation de l'école et, pour commencer, l'abandon de la carte de la formation professionnelle aux Régions. »

Ainsi, pour les rythmes scolaires dans le premier degré, M. Hollande s'est dit favorable au retour à une semaine de quatre jours et demi à l'école, « dès la rentrée 2013 », sans préciser le jour de la nouvelle demi-journée, mercredi ou samedi. Le choix serait-il laissé au « projet éducatif local », un contrat d'objectifs associant les établissements, les recteurs et les

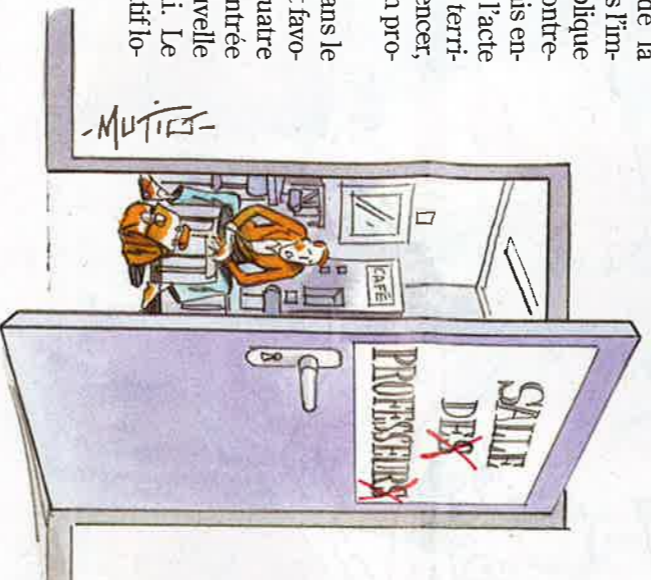
collectivités? « Par milliers, souligne Norbert Trichard, du SNUDI FO, les instituteurs signent la pétition contre l'augmentation du temps de présence des enseignants et la confusion entre le scolaire et le périscolaire. »

« PROJET ÉDUCATIF LOCAL » : FO DIT NON

M. Peillon dit ne pas vouloir « réparer l'école, mais la changer ». Comment faire autrement? Après les coupes claires des années précédentes (80 000 suppressions de postes de 2007 à 2012), l'augmentation

de 0,6% du budget de son ministère le contraint lui aussi à la rigueur. Conséquence: « Aucune des réformes les plus contestées n'est remise en cause, au contraire, celle du lycée est intégralement maintenue, elle a même fait son entrée en terminale cette année », constate Jacques Paris, du Syndicat national FO des Lycées et Collèges. L'accompagnement personnalisé provoque tout particulièrement la colère des profs. « Loïn d'être la mesure innovante pour une meilleure réussite des élèves, c'est le foutoir. » Si au lycée l'enseignement disciplinaire existe encore, il n'est plus possible pendant les heures consacrées à l'accompagnement personnalisé où la transmission de connaissances est remplacée par l'acquisition de compétences.

Or l'un des axes du rapport sur la refondation, comme l'a souligné Hubert Raguin le 11 octobre, devant le Conseil supérieur de l'Éducation (*lire ci-dessous*), repose sur « la confirmation de l'école du socle, école du socle de compétences, déjà formulé dans la loi d'orientation de 2005 de M. Fillon ». Le président de la République s'est inquiété du sort des « décrocheurs », ces 140 000 jeunes qui sortent chaque année du système scolaire sans formation ni diplôme. Il s'apprete pour tant à réduire le nombre de redoublements. Il n'a pas le choix: entre les enseignants en moins et les élèves en plus, il n'y a plus de places dans les classes.



TROIS QUESTIONS À... Hubert Raguin

Secrétaire général de la Fédération FO de l'Enseignement (FNEC FP)

G. Ducrot



FO hebdo: Le 11 octobre au CSE, tu as mis le minute en garde contre une reprise des préconisations du rapport sur la refondation de l'école; quelles sont tes craintes?

Hubert Raguin: Le rapport du comité de pilotage sur la refondation, s'il était mis en œuvre, confirmerait l'essentiel des contre-réformes des gouvernements précédents, en particulier la réforme du lycée, la mastérisation de la formation et du re-

crutement des enseignants, la mise en place de l'école du socle et des compétences, réformes qui ont toutes déstabilisé l'institution scolaire et remis en cause les conditions de travail, les garanties des personnels. Cette confirmation, combinée aux mesures liées à la décentralisation, risque d'aggraver la situation, le fonctionnement de l'Éducation nationale comme les conditions d'enseignement.

FO Hebdo: La FNEC et ses syndicats ont participé à la concertation lancée par Vincent Peillon pour refonder l'école; comment cela s'est-il passé?

H.R.: Les débats ont été très courts, mais fort confus. Les « pilotes » de la concertation se sont appliqués à démontrer que des consensus se dégagèrent. Ils allaient un peu vite en besogne. En réalité, les participants à la consultation ne représentaient souvent qu'eux-mêmes, tandis que ceux qui parlaient au nom d'organisations ont défendu leur mandat. C'est bien normal et, sur cette base, il n'y a eu aucun consensus. Dans tous les groupes de travail, la FNEC et ses syndicats ont défendu les revendications, en particulier la défense des statuts nationaux de fonctionnaire d'État, sans les-

quels il n'y aurait plus d'école publique républicaine.

FO Hebdo: Le ministre a annoncé des négociations avec les organisations syndicales dès la semaine prochaine; qu'en attends-tu?

H.R.: J'en attends qu'il écoute les représentants des personnels et qu'il abandonne la plus grande partie des préconisations de la consultation. S'il veut rassurer les personnels, il doit leur donner des garanties sur leurs statuts, leurs missions, le respect de leurs qualifications, leur temps de travail et leurs congés.

SPORT SCOLAIRE: TROP CHER POUR LA COUR DES COMPTES

Vincent Peillon, président la dernière assemblée générale de l'Union nationale du sport scolaire (UNSS), a fait savoir qu'il bloquerait sa subvention pour quatre ans. Pour FO, « c'est donner des gages à la Cour des comptes », qui juge le coût de l'UNSS trop élevé, en particulier « le service réalisé sous la forme des heures d'enseignement affectées aux activités physiques et sportives », assimilé à 4 800 postes. Si le plan 2012-2016 prévoit des partenariats et un prix de licence « autour » de 20 euros, la profession, elle, demande le retour à la licence individuelle et l'abrogation du forfait obligatoire.

SUPÉRIEUR: DES ASSISES SOUS PRESSION

Les assises de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, lancées en juillet par Geneviève Fioraso, se poursuivent jusqu'en novembre. Alors que les universités gèrent mal leur autonomie, jusqu'au déficit, la confédération FO rappelle son attachement à « un enseignement supérieur public basé sur le principe de la gratuité, délivrant des diplômes nationaux attestant de l'acquisition de connaissances et de qualifications, et reconnus dans les conventions collectives et les statuts ».

CONTRAT DE GÉNÉRATION: VERS UN ACCORD

La négociation entre patronat et syndicats sur le contrat de génération, un dispositif d'embauche de jeunes en CDI et de maintien de seniors dans l'emploi, pourrait déboucher sur un accord en fin de semaine. En à peine un mois, la négociation a « passé un saut qualitatif », selon Stéphane Lardy (FO). Les interlocuteurs sociaux pourraient s'accorder sur une « logique d'incitation » dans les entreprises de 50 à 300 salariés, qui échapperaient ainsi aux pénalités. La pénalité actuelle « ne sert à rien », constate encore FO.